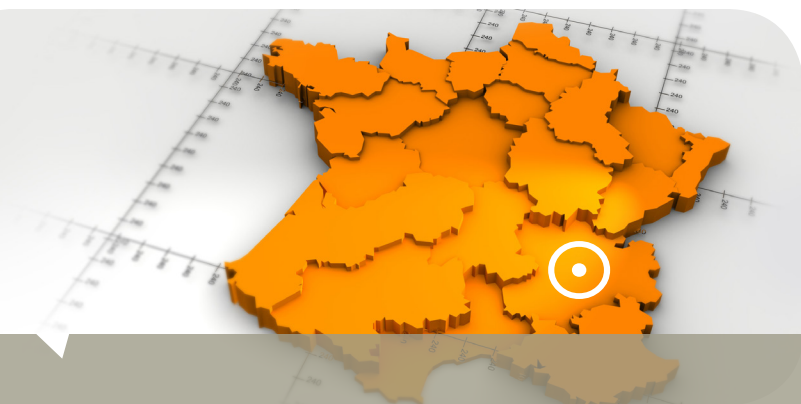


# Synthèse

## Addictions en Auvergne- Rhône-Alpes

### Consommations de substances psychoactives et offre médicosociale



Juin 2017

### Coordination éditoriale

Olivier Le Nézet

### Contributeurs

Anne-Claire Brisacier, Cristina Díaz-Gómez, Agnès Cadet-Taïrou, Olivier Le Nézet, Aurélie Lermenier-Jeannet, Ivana Obradovic, Christophe Palle, Caroline Protais.

### Relecture

Julie-Émilie Adès, Ivana Obradovic

### Conception graphique

Frédérique Million

### Remerciements

Santé publique France pour les données issues du Baromètre santé, pour les ventes de traitements de substitution aux opiacés et de Stéribox® ; la DSN pour leur collaboration dans la mise en œuvre de l'enquête ESCAPAD ; les équipes et les usagers des CAARUD pour leur participation à l'étude ENa-CAARUD ; les équipes et les stagiaires des CJC pour leur participation à l'étude CJC ; l'ONISR pour les données d'accidentalité ; les CSAPA, les CAARUD, les ARS et la DGS pour leur participation au recueil des données des rapports d'activité ; l'INSERM-CépiDC pour les données de mortalité ; la DGGN et la DGPN pour les interpellations pour ivresse publique ; la DGDDI pour les ventes de tabac et l'OCRTIS pour les interpellations pour usage de produits illicites.

## SYNTHÈSE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

---

Cette synthèse vise à mieux appréhender les spécificités de la région Auvergne-Rhône-Alpes du point de vue de la situation des addictions et de leurs conséquences socio-sanitaires. Cet état des lieux est complété par une approche comparative des moyens en personnel et de l'activité des CSAPA et des CAARUD, afin de favoriser l'aide au pilotage de l'ARS, dans la perspective du Plan régional de santé 2018-2027. L'analyse livrée ici porte sur le périmètre de la « nouvelle région » Auvergne-Rhône-Alpes dans son ensemble, agrégeant les données présentées dans le Portrait de territoire Rhône-Alpes (édité en 2016) et le Portrait de territoire Auvergne (édité en 2017).

### **Tabac : des comportements d'usage proches de la moyenne métropolitaine**

La région Auvergne-Rhône-Alpes se distingue peu de la moyenne nationale, contrairement à des régions sur-consommatrices comme les Hauts-de-France et Grand-Est, ou des régions sous-consommatrices comme l'Île-de-France et les Pays de la Loire.

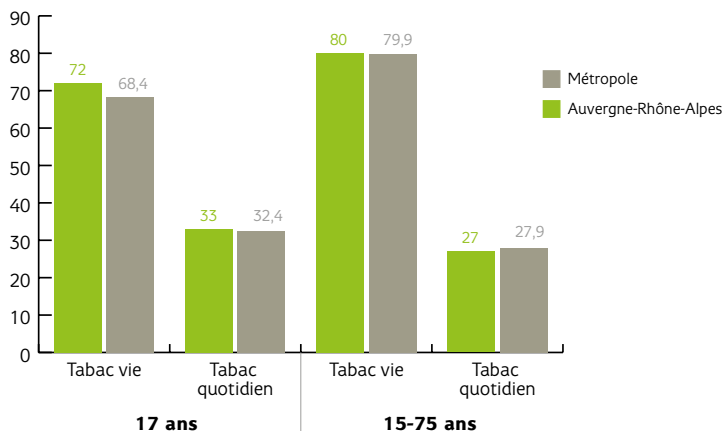
Avec 27 % de fumeurs quotidiens, la population des 15-75 ans de la région Auvergne-Rhône-Alpes ne se démarque pas du reste de la métropole en termes de tabagisme. Cependant, alors qu'à l'échelle nationale les fumeurs quotidiens et intensifs sont plus fréquemment des hommes, cette différence entre les sexes est nettement moins marquée en Auvergne-Rhône-Alpes : 28 % des hommes de 15 à 75 ans se déclarent fumeurs quotidiens, contre 32 % sur l'ensemble de l'Hexagone.

On observe dans la région une relative stabilité du tabagisme quotidien dans la période récente (entre 2010 et 2014), à léger rebours du mouvement de baisse constaté sur le plan national.

Les jeunes de 17 ans de la région se démarquent par un usage dans le mois et une expérimentation du tabac plus fréquents qu'à l'échelle métropolitaine (72 % d'expérimentateurs contre 68 % en France, 46 % d'usages dans le

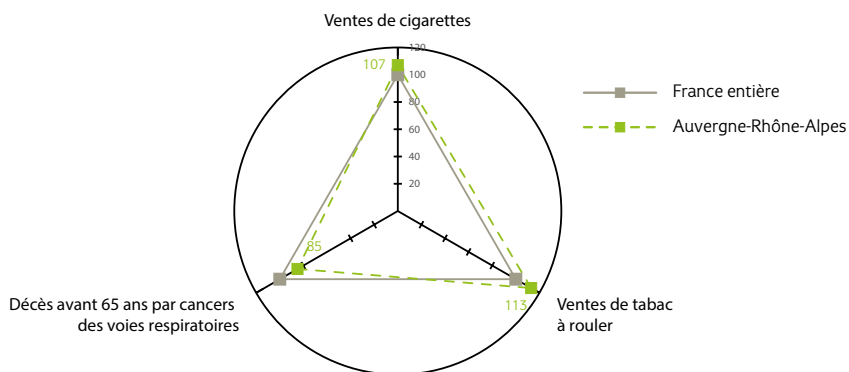
mois contre 44 % en France). Cette différence est fortement portée par la consommation féminine dans les plus jeunes générations. La part des jeunes de 17 ans déclarant un usage quotidien, voire intensif (au moins 10 cigarettes par jour), ne diffère pas du reste de la France.

**Figure 1 - Usages de tabac en 2014, en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine (%)**



Source : Enquête Baromètre santé 2014, Santé publique France, exploitation régionale, OFDT ; ESCAPAD 2014, OFDT  
 \* test de  $\chi^2$  significatif entre la région et le reste de la métropole

**Figure 2 - Comparaison des indicateurs de tabac en Auvergne-Rhône-Alpes et en France**



Sources : DGDDI ; INSERM-CépiDc

Note de lecture : les chiffres présentés ici sont des indices comparatifs. Lorsque l'indice est supérieur à 100 (valeur de la France), le comportement dans la région est plus fréquent que sur l'ensemble du territoire français. Une valeur de 125 signifie que l'usage est supérieur de 25 % à la moyenne nationale.

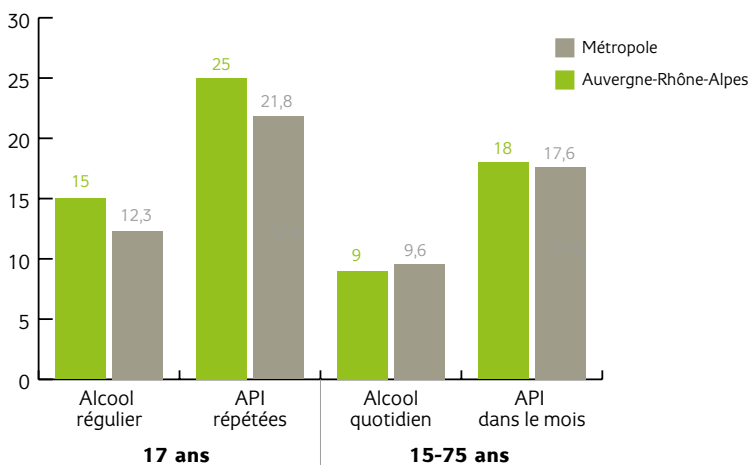
L'évolution de la consommation tabagique parmi les jeunes de la région Auvergne-Rhône-Alpes est assez proche de la tendance observée sur l'ensemble du territoire : les consommations de tabac ont retrouvé en 2014 le niveau enregistré dix ans auparavant, après un recul prononcé entre 2005 et 2008.

Conséquence des consommations de tabac passées, les taux de décès provoqués par le tabac sont moins élevés en Auvergne-Rhône-Alpes. Les ventes de cigarettes dans la région ont suivi la baisse observée depuis 15 ans au niveau national (particulièrement suite aux fortes hausses des prix intervenues en 2003-2004), mais de manière atténuée : légèrement inférieures au début des années 2000, les ventes de tabac sont depuis 2004 légèrement supérieures à la moyenne de la métropole.

### Alcool : des conséquences sanitaires et sociales modérées et une surconsommation chez les jeunes

Tant chez les femmes que les hommes, la consommation d'alcool en région Auvergne-Rhône-Alpes se situe dans la moyenne nationale, que ce soit en termes d'expérimentation (96 %), d'usage régulier (18 %), d'ivresse ou d'alcoolisation ponctuelle importante (API).

Figure 3 - Usages d'alcool en 2014, en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine (%)



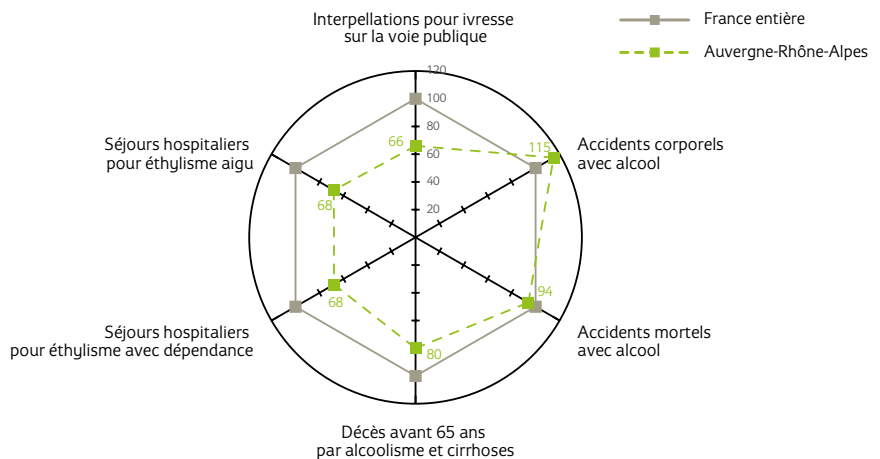
Source : Enquête Baromètre santé 2014, Santé publique France, exploitation régionale, OFDT ; ESCAPAD 2014, OFDT

\* test de Chi<sup>2</sup> significatif entre la région et le reste de la métropole

Toutefois, chez les jeunes de 17 ans, on relève dans la région une consommation d'alcool plus importante que la moyenne française pour les deux sexes à tous les niveaux d'intensité et de fréquence. Ils sont ainsi 64 % (contre 59 %) à avoir déjà connu un épisode d'ivresse sur l'ensemble de la métropole) et 11 % (contre 9 %) à l'avoir vécu plus de dix fois dans l'année.

Les conséquences sanitaires et sociales de la consommation d'alcool en population adulte sont globalement moins importantes en Auvergne-Rhône-Alpes. Les décès avant 65 ans par alcoolisme ou cirrhose y sont moins fréquents, de même que les séjours hospitaliers pour éthylisme avec dépendance ou éthylisme aigu, ainsi que les interpellations pour ivresse sur la voie publique.

Figure 4 - Comparaison des indicateurs d'alcool en Auvergne-Rhône-Alpes et en France

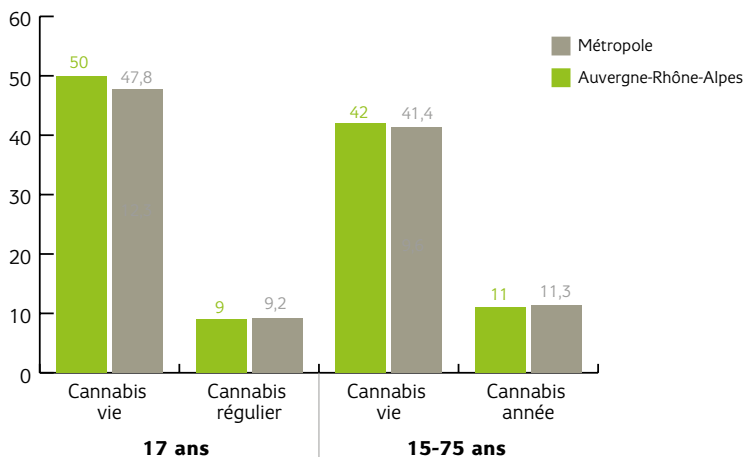


Sources : DGGN/DGPN/Préfecture de police de Paris ; ONISR ; INSERM-CépiDc ; PMSI

## Cannabis : une consommation féminine plus importante

Quelle que soit la fréquence d'usage considérée, la consommation de cannabis des 15-64 ans de la région Auvergne-Rhône-Alpes ne se démarque pas de la moyenne du pays (3 % de consommateurs réguliers), si ce n'est que les femmes y sont plus souvent expérimentatrices et consommatrices dans l'année.

Figure 5 - Usages de cannabis en 2014, en Auvergne-Rhône-Alpes et en France métropolitaine (%)



Source : Enquête Baromètre santé 2014, Santé publique France, exploitation régionale, OFDT ; ESCAPAD 2014, OFDT

\* test de Chi<sup>2</sup> significatif entre la région et le reste de la métropole

Comme sur l'ensemble de la métropole, cette consommation est en hausse depuis 2010. On observait alors dans la région Auvergne-Rhône-Alpes 8 % de consommateurs de cannabis dans l'année, contre 11 % en 2014.

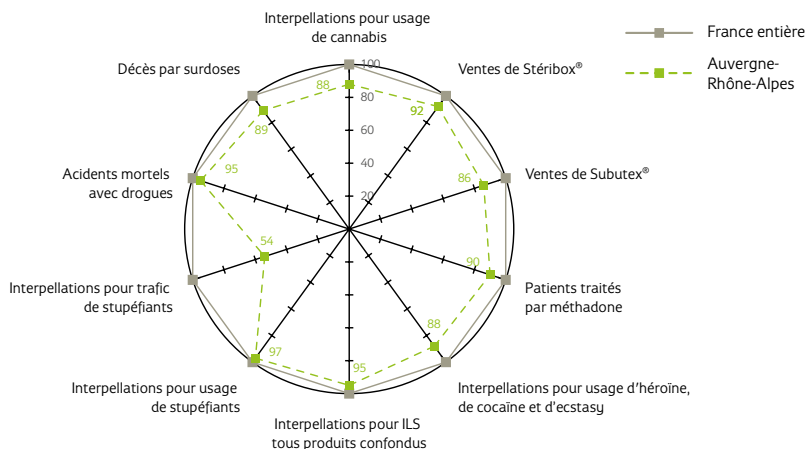
Chez les jeunes de 17 ans, l'expérimentation, l'usage dans l'année et l'usage dans le mois sont plus répandus, particulièrement du fait de la consommation des jeunes femmes.

Après un recul important durant les années 2000, la consommation de cannabis chez les jeunes de 17 ans est en hausse constante depuis le début des années 2010, pour les usages fréquents comme les usages occasionnels.

### Autres drogues illicites : davantage de prises en charge, en particulier pour l'héroïne

Du fait de la rareté des usages de drogues illicites (hors cannabis) en population générale, la spécificité des profils régionaux de consommation peuvent difficilement être décrits par le biais des grandes enquêtes statistiques. Ainsi, la région Auvergne-Rhône-Alpes ne se distingue statistiquement du territoire national que par une plus faible expérimentation des amphétamines en population générale et de la cocaïne chez les jeunes de 17 ans.

**Figure 6 - Comparaison des indicateurs drogues illicites en Auvergne-Rhône-Alpes et en France**



Sources : InVS-Siamois ; Bouchara-Recordati ; OCRTIS ; Etat 4001 (DCPJ - ministère de l'Intérieur) ; ONISR ; INSERM-CépiDc

Les ventes de médicaments de substitution aux opiacés et de matériel de réduction des risques sont légèrement inférieures à la moyenne nationale, de même que l'activité de la police en lien avec la consommation ou le trafic de drogues illégales. La fréquence des décès par surdose et celle des accidents mortels avec présence de stupéfiants ne se démarquent pas de la moyenne nationale.

### Activité des CSAPA

La région Auvergne-Rhône-Alpes comprend 39 CSAPA en ambulatoire. Elle compte également 4 centres thérapeutiques résidentiels (CTR), un centre thérapeutique communautaire (CTC) et 2 CSAPA intervenant exclusivement en milieu pénitentiaire, ces dernières structures étant situées dans l'ancienne région Rhône-Alpes.

Les deux tiers des CSAPA en ambulatoire indiquent disposer d'une consultation jeunes consommateurs (CJC), proportion identique à la moyenne nationale (67 %). Un CSAPA sur deux environ (46 %) intervient en milieu carcéral, pourcentage un peu inférieur à la valeur de cet indicateur pour la France (52 %). Environ six CSAPA en ambulatoire sur dix sont en gestion hospitalière, part sensiblement identique à celle observée au niveau national.



Du point de vue de la répartition des actes, la région Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par des proportions plus élevées d'actes de médecins, de psychologues et d'assistants sociaux au détriment d'actes d'infirmiers et de psychiatres. Dans cette région, les deux tiers des actes infirmiers ont trait aux traitements de substitution aux opiacés contre la moitié au niveau national.

En 2014, les CSAPA en ambulatoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont employé 361 équivalents temps plein (ETP).

En cohérence avec le plus faible nombre de patients par habitants pris en charge dans les CSAPA d'Auvergne-Rhône-Alpes, le nombre d'ETP pour 100 000 habitants employés dans ces structures est moins élevé qu'au niveau national (6,4 vs 8,3). Dans les CSAPA en ambulatoire de la région, le nombre annuel de patients par ETP est d'environ 77, valeur également un peu supérieure à la moyenne nationale (73).

D'après les données figurant dans les rapports d'activité des CSAPA d'Auvergne-Rhône-Alpes, les activités d'hébergement ont mobilisé 64 ETP, dont 61 pour les CTR et CTC en 2014.

En 2014, les recettes budgétaires des CSAPA en ambulatoire de l'Auvergne-Rhône-Alpes se sont élevées à près de 27,2 millions d'euros. Rapporté à la population, le montant consacré au financement des CSAPA en ambulatoire est plus bas en Auvergne-Rhône-Alpes qu'au niveau national : le budget des CSAPA de la région représente un montant de 4,8 euros par habitant âgé de 15 à 74 ans contre 6,1 euros pour la France entière. Ce montant par habitant est plus élevé en Auvergne qu'en Rhône-Alpes (5,6 euros par habitant vs 4,7).

## Public accueilli en CSAPA

Les CSAPA en ambulatoire de la région ont accueilli en 2014 près de 28 000 patients consommateurs. Entre 2010 et 2014 les files actives de ces CSAPA ont augmenté de 4 %.

À population égale, les CSAPA de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont accueilli moins de patients qu'au niveau national (49 patients pour 10 000 habitants âgés de 15 à 74 ans vs 60 en moyenne). Ils ont également accueilli environ 2 270 personnes de l'entourage des patients, soit 4,0 personnes pour 10 000 habitants, valeur légèrement plus faible qu'au niveau national (4,4).

Rapportées au nombre d'habitants, les files actives sont dans la région Auvergne-Rhône-Alpes un peu en dessous de la moyenne nationale pour presque tous les produits et de façon un peu plus prononcée pour l'alcool.

À population égale, le nombre d'usagers ayant bénéficié d'une prescription de méthadone par un médecin exerçant dans un CSAPA est plus faible dans la région Auvergne-Rhône-Alpes que dans la France entière (4,2 usagers pour 10 000 habitants vs 5,7).

La fréquence des patients ayant pu bénéficier d'un dépistage des hépatites B et C et du VIH est également plus faible en Auvergne-Rhône-Alpes que dans l'ensemble de la France.

**Tableau 1 - Nombre de patients pris en charge pour 10 000 habitants âgés de 15 à 74 ans suivant le produit consommé posant le plus problème en 2014**

	France entière	Auvergne-Rhône-Alpes
Alcool	31	23
Tabac	3,6	3,2
Cannabis	12	10
Opiacés, stimulants, amphétamines, médicaments psychotropes	11	10
Addictions sans substances	1,7	1,7
Autres	0,4	0,2

Source : *Rapports d'activité standardisés des CSAPA en 2014, DGS/OFDT*

En ce qui concerne les caractéristiques des personnes prises en charge, tous produits confondus, la région Auvergne-Rhône-Alpes se différencie globalement assez peu de la moyenne nationale. Quelques différences peuvent être mentionnées même si elles restent malgré tout assez faibles. La grande région se distingue par une proportion un peu plus élevée de nouveaux patients. La part des moins de 40 ans est également légèrement plus importante. Ce public comprend une proportion légèrement supérieure de personnes dont les revenus sont liés à l'emploi et inférieur de personnes percevant le RSA. On peut également noter une proportion plus élevée qu'en moyenne de personnes orientées vers un CSAPA dans le cadre d'une mesure post-sentencielle, et une part plus élevée de personnes ayant déjà utilisé la voie intraveineuse.

## Public accueilli dans les CJC

L'accueil en Consultation Jeune Consommateur en région Auvergne Rhône-Alpes présente des caractéristiques assez proches de celui de la France entière : 73 % du public est venu seul en consultation et 80%

pour un problème de consommation de cannabis. De même, les hommes représentent 80 % du public reçu, et le premier vecteur de recrutement est la justice (4 consultants sur 10). Les mineurs sont toutefois légèrement surreprésentés. Ceci est probablement à mettre en lien avec la faible part des inactifs dans le public des CJC, au profit d'une forte présence de consultants scolarisés ou en apprentissage.

Les comportements de consommation des consultants sont également très proches de ceux observés dans le public des CJC en France entière. On peut toutefois mettre en évidence en région Auvergne-Rhône-Alpes une fréquence moins élevée de consommation de cannabis dans le mois (67 % en région Auvergne Rhône-Alpes contre 72 % en France entière).

### Activité des CAARUD

La région Auvergne-Rhône-Alpes comprend 13 CAARUD dont huit sont implantés dans des agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants, deux dans des aires urbaines de 50 000 à 100 000 habitants et les trois structures restantes se situent dans des communes moins peuplées (de 25 000 à 40 000 habitants). Aucun CAARUD n'est présent en milieu rural. L'aire urbaine de Lyon, qui est l'agglomération la plus dense de la région, est dotée de deux structures, contre une seule dans les autres villes de plus petite taille. Aucun département d'Auvergne-Rhône-Alpes n'est dépourvu de CAARUD.

Rapporté à la population, le nombre de CAARUD pour 100 000 habitants âgés de 15 à 74 ans, est inférieur en Auvergne-Rhône-Alpes par rapport à celui de l'ensemble de la France (0,23 vs 0,30). L'ancienne région Auvergne qui compte 4 structures apparaît cependant singulièrement mieux dotée, relativement à la taille de sa population (0,41 vs 0,30). Les moyens financiers alloués aux structures situées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes sont plus faibles que ceux attribués aux CAARUD au niveau national (près de 600 € pour 1 000 habitants dans la région contre 1 000 € en France entière). En Auvergne, les CAARUD sont financièrement mieux dotés que les structures qui se trouvent en Rhône-Alpes.

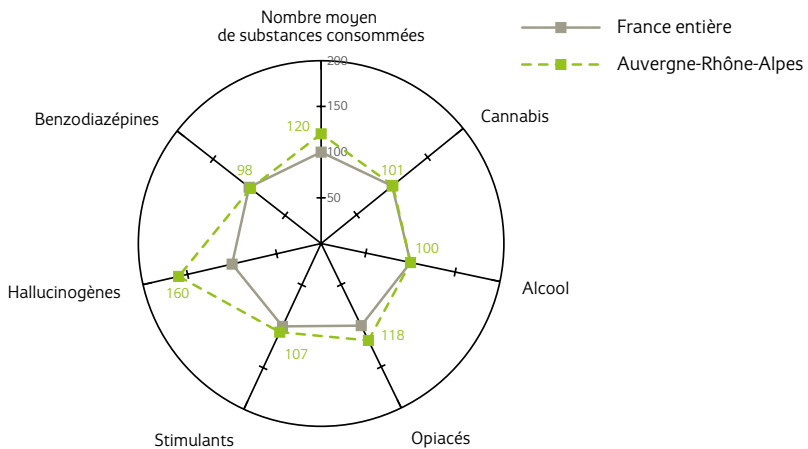
### Public accueilli dans les CAARUD

En 2015, seuls six CAARUD de la nouvelle région ont participé à l'étude, l'un en Auvergne (Aide 63) et cinq en Rhône-Alpes. Au total, seulement 180 usagers ont été inclus dans l'enquête pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. La représentativité régionale des données reste donc incertaine. Cependant, elles permettent de rendre compte de certaines caractéristiques régionales fortes en termes de profils d'usage.

En 2015, les usagers des CAARUD rencontrés dans la région Auvergne-Rhône-Alpes étaient en moyenne plus jeunes de trois ans et demi que ceux de l'ensemble du territoire, essentiellement du fait d'une moindre part des usagers de plus de 34 ans. Ils sont globalement moins souvent des situations de grande précarité. Cependant la question de l'accessibilité des CAARUD aux plus vulnérables doit être posée pour interpréter cette observation.

Les usages des usagers des CAARUD de la région sont caractérisés par leur degré de polyusage, témoin généralement d'usages peu maîtrisés : surconsommation d'opiacés (particulièrement héroïne et sulfate de morphine), de stimulants synthétiques, en particulier d'amphétamines, et de substances hallucinogènes.

**Figure 7 - Indices comparatifs Auvergne-Rhône-Alpes/France des usages récents (au cours des 30 derniers jours) de substances psychoactives parmi la population fréquentant les CAARUD en 2015**



Note de lecture : les chiffres présentés ici sont des indices comparatifs. Lorsque l'indice est supérieur à 100 (valeur de la métropole), le comportement dans la région est plus fréquent que sur l'ensemble du territoire métropolitain. Une valeur de 125 signifie que l'usage est supérieur de 25 % à la moyenne nationale.

Source : ENa-CAARUD 2015, OFDT

Une part significative (probablement entre un quart et un tiers) ont en outre un profil d'usage marqué par le passage dans l'espace festif alternatif techno comme en témoigne en particulier le niveau de consommation d'hallucinogènes (24 %) et la fréquence de l'habitat alternatif (camion, caravane, etc. : 20 %)

La pratique de l'injection apparaît particulièrement répandue parmi les personnes qui fréquentent les CAARUD de la région (63 vs 48 % pour la France). Cette donnée traduit la place dans les consommations, du skénan, injecté par 9 usagers sur 10 mais aussi la pratique, plus importante que dans l'ensemble de la France, de l'injection de stimulants (53 % des usagers récents d'amphétamine, 44 % des usagers de MDMA et 54 % des usagers de cocaïne). Cette pratique, qui témoigne de la gravité de la pathologie addictive, est à l'origine d'injections compulsives, lesquelles favorisent les prises de risque et notamment la réutilisation du matériel dont le besoin est démultiplié. L'injection concerne aussi la kétamine (53 % des usagers de kétamine d'Auvergne-Rhône-Alpes), témoignant de la présence d'une frange d'usagers à la recherche d'expériences radicales et risquées.

Enfin, en cohérence avec ce tableau général, le partage récent d'au moins un élément du matériel a concerné près de 4 injecteurs sur 10 (contre 1 sur 4 au plan national).

Le niveau de dépistage du VHC et la part des patients usagers d'opiacés sous traitement de substitution (environ 3 sur 4) sont conformes à la situation nationale.

## Conclusion

En somme, la région Auvergne-Rhône-Alpes présente quelques spécificités notables en matière d'addictions, en particulier dans les nouvelles générations : tabagisme occasionnel plus important que la moyenne métropolitaine en population adolescente, notamment parmi les jeunes filles (sans que la part de fumeurs quotidiens soit pour autant plus élevée dans la région); surconsommation caractérisée d'alcool, avec une forte prévalence des modes de consommation centrés sur l'alcoolisation excessive (API) et la recherche d'ivresses et, incidemment, une plus forte représentation des accidents corporels impliquant l'alcool ; diffusion et consommation occasionnelle de cannabis relativement importantes dans la région, en particulier parmi les jeunes filles. Pour faire face à l'ensemble des problématiques rencontrées par les usagers de drogues (mineurs ou adultes), l'offre de prise en charge médico-sociale repose sur 39 CSAPA en ambulatoire, qui enregistrent une file active croissante (28 000 patients accueillis en 2014), un dispositif régional de CJC couvrant une cinquantaine de communes (dont les 4/5<sup>èmes</sup> sont localisées en Rhône-Alpes, contre 1/5<sup>ème</sup> en Auvergne) et 13 CAARUD, en majorité implantés dans des agglomérations urbaines de plus de 100 000 habitants. Un des enjeux majeurs qui ressortent de cette synthèse concerne l'essor des consommations féminines dans les plus jeunes générations et le développement de l'offre médico-sociale en milieu rural



Conception graphique et mise en page - Frédérique Million (OFDT)  
Copyright photos en couverture : © Frank Boston / © Estherpoon /  
© glorcza / © sabonir / © redkoala - Fotolia.com

ISBN : 979-10-92728-18-7